

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 12

Artikel: Assemblée générale annuelle 1985 de la SROR
Autor: Ehksam, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale annuelle 1985 de la SROR

quelques propos tenus par le brigadier Jean-Pierre Ehksam

Il y a 38 ans, à Belmont sur Lausanne, trois lieutenants Qm tout frais brevetés — cela datait d'une semaine — assistaient pour la première fois à une assemblée générale annuelle de la SROR d'alors.

C'était en 1947, à peine deux années après l'armistice; l'esprit de la mob était encore bien vivace chez les aînés qui nous recevaient et qui nous firent l'honneur, ce jour-là, de nous prendre en charge, en fait, de nous adopter en quelque sorte en nous offrant d'abord leur amitié, puis leurs conseils, leur soutien. Cela, nous ne l'avons jamais oublié...

M'adressant ici à vous vraisemblablement pour la dernière fois en ma qualité de commissaire des guerres en chef, la coutume pourrait m'inciter à vous présenter un bilan de mon activité. N'ayez crainte, il n'en sera rien.

Pourtant, voyons quand même ensemble quelles réflexions peut suggérer un séjour de huit années à Berne. Les comparaisons possibles sont nombreuses, qui pourraient rendre la chose aisée.

Il y a par exemple, phénomène naturel, l'Atlantique, avec ses courants, favorable comme celui du Golfe qui fait mûrir des fraises à Plougastel, défavorables qui vous ramènent dans la mer des Sargasses ou vous maintiennent dans le triangle des Bermudes; il y a, autre phénomène naturel, le

volcan, avec ses éruptions résultant de tant de phénomènes souterrains préparatoires; et puis, il y a le rugby, phénomène plus tout à fait naturel parce que issu du cerveau de l'homme. Mais, la Berne fédérale est aussi issue de l'esprit humain.

Alors, voilà! Tous les sports d'équipe ont pour but de marquer des points à l'adversaire (dans le commerce et l'industrie, cela s'appelle «faire des affaires», dans la recherche «faire des découvertes»), et pour moyens l'action dynamique commune rendue possible par l'esprit d'équipe. Les règles du rugby, ce jeu tellement plus viril que le football et au demeurant moins brutal, les règles du rugby fourmillent d'expressions sympathiques. En voici trois que tout le monde connaît: la mêlée, le plaquage, l'essai, ce droit d'essayer de marquer un but.

Hors rugby, la mêlée caractérise le monde des affaires, de la politique, des structures de l'Etat.

La mêlée, c'est d'abord le bouillonnement apparemment désordonné des activités humaines frappées au coin de l'égocentrisme propre à notre civilisation, ce qui fait des bulles, beaucoup de bulles, et qui, trop souvent, nuit aux buts poursuivis. Dame, une bulle, c'est plein d'air!

La mêlée, c'est également l'emmêlement, l'enchevêtrement étonnantes, extraordinaires des structures, des

hiérarchies avec leur sclérosante verticalité, des paliers de décisions, de contrôles, de révisions, d'inspections, d'organisation, des commissions, parlementaires ou non, des groupes de travail et des «Ausschuss» en tous genres à tous les niveaux, des missions d'études, de planification, de coordination engluante, toutes chronophages, à tous les niveaux...

Au rugby, la mêlée est efficace; peut-on admettre, sans parti pris, que cette mêlée-ci l'est moins? Sans doute. Mais, où trouver l'arbitre et les juges de touche capables de redonner la confiance engloutie par les structures, détruite par les préjugés, par le papier, les directives, le perfectionnisme, où trouver ces personnages capables d'enrayer une bonne fois le phénomène de dilution des responsabilités engendré par la méfiance réciproque génératrice de l'emmêlement, alors que la confiance devrait être la règle du jeu?

Vraisemblablement faudrait-il pouvoir oser user du plaquage en de nombreuses circonstances. Mais, en face il y a le mur juridique, et des statuts en tous genres fondés sur des lois en tous genres... bien faites certes, parfaitement refaites même, magnifiquement complétées, expansées... hélas!

Alors, comment marquer enfin des essais, puisque, finalement, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Probablement:

– en utilisant mieux, je crois, l'immense bonne volonté que l'on rencontre pratiquement partout, en

particulier chez les jeunes, de faire bien, de faire mieux;

- en réduisant certaines inégalités de traitement, peu nombreuses heureusement, non pas en les niveler, mais en tâchant de les expliciter, de les absorber, de les adapter;
- en permettant à tous de s'exprimer plus souvent, non seulement sur leur travail, comme l'ont permis des enquêtes récentes et bienvenues, mais aussi sur leur environnement, proche et lointain;
- en mettant au rebut les vieux clichés, les mythes vieillis, les terminologies dépassées;
- en redonnant le sens des responsabilités à tous les niveaux en déléguant compétences et pouvoir de décision;
- en faisant confiance.

Réinstaurer la confiance, voilà le maître mot, car la suspicion généralisée ne conduit nulle part. Lutter sans désemparer pour la simplicité contre le perfectionnisme et le schématisation, voilà un autre moyen. Ainsi sera largement faite la moitié du chemin. Il est en tous les cas grand temps d'y songer.

Réflexions pragmatiques, peut-être aussi vœux à l'endroit d'une administration civile et militaire indispensable au pays, d'une administration outil du Gouvernement fédéral qui, lui seul, rend compte au Parlement de son action. Mais, tout à fait entre nous, n'y aurait-il pas, ici aussi, quelques emmêlements à démêler? Allez donc savoir!

Quand je suis arrivé à Berne, je croyais savoir bien des choses. Les affaires vaudoises, au niveau cantonal,

m'avaient passionné pendant 20 ans. J'allais donc «leur» montrer que je savais.

Maintenant que 62 coups vont sonner à l'horloge, maintenant je sais, je sais qu'on ne sait jamais; c'est peut-être tout ce que je sais, mais cela, je le sais.

Vous aurez reconnu là une adaptation libre de quelques vers d'un poème célèbre de Jean Gabin, adaptation qui

vous montre que, ni la mêlée, ni quelques plaquages, n'ont entamé ma joie de vivre et mon espoir de toujours: vivre une carrière professionnelle intéressante, active, utile, devenir ensuite, parce que m'y préparant, et si Dieu le veut, un «Lebenskünstler», un gourmet de la vie.

Mais au fait, n'est-ce pas ce que nous souhaitons tous?

J.-P. E.

La société suisse pour les voyages d'étude historico-militaires en 1986

Excursions d'un demi-jour

600^{me} anniversaire de Sempach: 1 et 22 mars; 5 et 19 avril; 30 août; 21 juin.

Assemblée générale 1986

prévue le 3 mai à Sempach.

Excursions d'un jour

- 600^{me} anniversaire de Sempach: 15 mars; 13 septembre; 8 novembre.
- Campagne du Rhin 1856/57: 7 juin.
- Tempêtes sur l'Alsace, secteur sud: 14 juin; 11 octobre.
- Les confins de l'empire romain sur le Rhin: 19 octobre.
- La guerre du Sonderbund: 25 octobre.

Voyages de plusieurs jours

- De la ligne fortifiée du l'ouest à la ligne Maginot: 21-22 juin.
- Le secteur défensif de Vienne: 22-27 mai.
- Les guerres médiques: 11-17 juin.
- Sur les traces de Suworow: 22-25 août.
- Les alpini contre les chasseurs impériaux, Tirol du sud: 13-17 et 17-21 septembre.
- La campagne d'Italie 1944-45: 17-21 octobre.
- Les *limes* en Allemagne du sud: 4-8 et 11-15 octobre.
- Sur les traces du duc de Rohan: 5-8 octobre.

Pour le détail s'adresser au secrétariat de la société, case postale 205, 8037 Zurich.